INDECOSA la cgt CONSOM' ACTION

IN MAGAZINE

N°224 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2025

INDECOSA À LA FÊTE DE L'HUMA

Depuis plusieurs années, notre association Indecosa-CGT n'était plus présente lors de la Fête de l'Humanité, au sein du Forum Social de la CGT. Cette année, nous avons renoué avec cette belle initiative en tenant un stand lors de cette grande fête populaire.

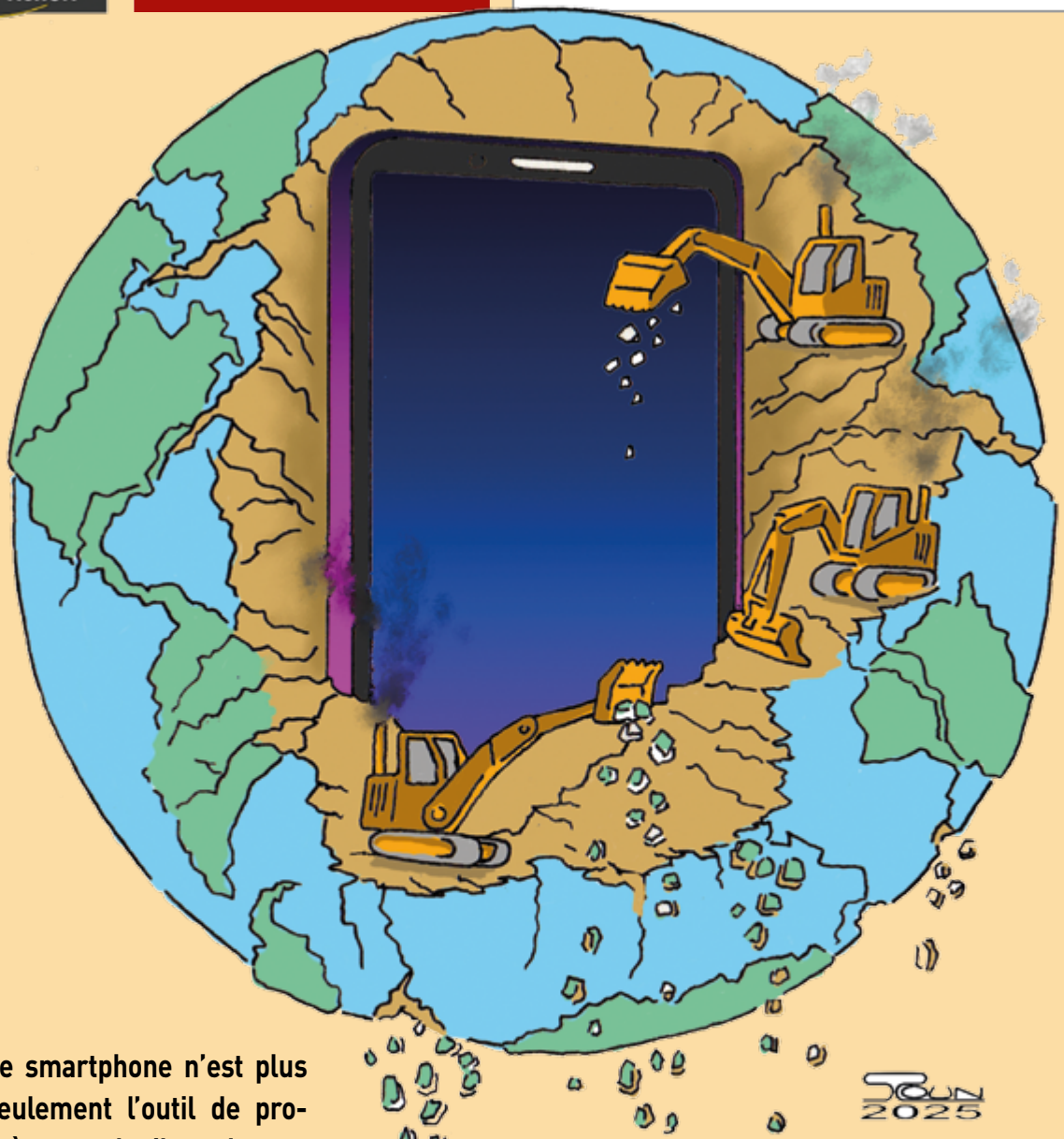

Le smartphone n'est plus seulement l'outil de progrès attendu, il est devenu l'emblème d'un système qui épuise la Terre, assèche nos économies et prétend canaliser nos consciences. Saurons-nous y résister ?

DERRIÈRE L'ÉCRAN DE NOS SMARTPHONES

Culture

UN ACCÈS À LA CULTURE TROP SOUVENT NÉGLIGÉ

D.R.

L'accès aux commissions départementales sur les équipements culturels représente de multiples enjeux pour Indecosa-CGT.

Comme le logement dans la dimension de l'Habitat-Cadre de vie, les aménagements locaux impactent directement nos membres et le grand public dans la vie de tous les jours. Habiter près de tels équipements représentera des contraintes de voisinage et de rythmes de vie, quant à l'inverse, en habiter loin pose la question de leur accessibilité.

Dans les préfectures, nous pouvons être conduits à siéger en tant que personne qualifiée représentant les consommateurs, dans les commissions mises en place par l'État comme pour la CDAC (Commission Départementale Activités Commerciales).

Cette commission est une instance départementale sollicitée pour se prononcer sur les autorisations d'exploitation commerciale. Elle examine les projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1 000 m² de surface de vente. Elle est organisée et placée sous l'autorité du préfet du département.

Elle examinera et se prononcera sur les projets qui lui seront soumis, en se concentrant sur leur compatibilité avec le document d'orientation et d'objectifs des schémas de cohérence territoriale ou, le cas échéant, avec les orientations d'aménagement et de programmation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux.

Aménagement du territoire

Ces vérifications s'appliquent en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de protection des consommateurs.

Récemment, nous avons été invités à intégrer la Commission départementale aménagement des cinémas (CDACi), qui est une commission donnant un avis à validation sur les demandes d'autorisation d'exploitation d'établissement de spectacles cinématographiques ou autorisation d'aménagement cinématographique (AECi)

La CDACi se prononce sur les deux critères suivants.

Tout d'abord, l'effet potentiel sur la diversité cinématographique offerte aux spectateurs dans la zone d'influence cinématographique concernée. Et ensuite, l'effet du projet sur l'aménagement culturel du territoire, la protection de l'environnement et la qualité de l'urbanisme.Au-delà de ces enjeux économiques et culturels, l'importance de notre présence dans ces commissions est la reconnaissance que peuvent nous accorder les pouvoirs publics et notre capacité à faire entendre la voix des usagers.

L'intérêt des consommateurs

Nous y représentons également l'intérêt des consommateurs sur la tarification, l'accès aux personnes souffrant d'handicap (PMR, visuel, audio..), l'impact sur les autres propositions d'offres cinématographiques et culturelles, la masse salariale, etc. Tous points engendrés par les modifications portées par le demandeur.

Indecosa-CGT, par ses déclinaisons départementales, est une association qui doit être le reflet des besoins et revendications des consommateurs et usagers locaux.

En cette période d'austérité qui ne veut pas dire son nom, l'accès à la culture est bien trop souvent relégué au dernier rang des préoccupations de la puissance publique. Or, c'est bien un élément essentiel de l'émancipation populaire qui se joue là, provoquant découvertes et réflexions, à l'opposé des pensées numériques canalisées qui ont aujourd'hui les faveurs des États, des entreprises, et de tout ce qui entend imposer la pensée d'une poignée de dirigeants et autres ultra-riches à la masse populaire.

Notre participation dans les commissions préfectorales et municipales est un lien prépondérant de notre activité. Elles sont un espace de conscientisation et de revendications. Sachons donc nous y inscrire dès que nous pouvons en avoir la possibilité.■

Muriel Duenas

Indecosa-CGT, par ses déclinaisons départementales, est une association qui doit être le reflet des besoins et revendications des consommateurs et usagers locaux.

ÉDITORIAL

UN TEMPS DE DÉMOCRATIE INDISPENSABLE

Depuis les années covid, les modes de fonctionnement ont changé. La pratique des visioconférences s'est généralisée. Elle permet un gain de temps et une économie financière, mais à contrario, l'investissement individuel n'est plus le même, au risque d'isolement dans son territoire. Les débats sont moins intenses, avec la possibilité de se déconnecter à tout moment.

L'association a pris la décision de maintenir son conseil d'administration et son assemblée générale uniquement en présentiel.

75 camarades d'une trentaine d'associations départementales Indecosa-CGT se retrouveront du 10 au 12 décembre 2025 pour l'assemblée générale annuelle.

Un moment convivial qui permettra d'accueillir de nouveaux militants, de nouveaux responsables d'associations départementales.

Un véritable temps de démocratie où les camarades échangent, partagent, décident. Sans aucun doute, nous aurons encore des débats vifs, passionnés, empreints des réalités de terrain, qui se termineront par un vote qui engagera chacun et chacune dans un travail collectif pour faire avancer les revendications des consommateurs et usagers.

Écrire, cela peut paraître futile, mais dans cette période d'individualisme, de sectarisme, de montée de l'extrême droite, Indecosa-CGT veut garder cette culture du débat qui a fait grandir tant de militants et fait avancer tant de combats. Un lieu où chacun et chacune à sa place s'exprime et où les décisions sont prises collectivement devient un luxe qu'il faut sans arrêt garantir.

Cette année, après une partie sur le bilan d'activité au national et dans les territoires, l'assemblée générale abordera les dossiers thématiques de la période que sont les prochaines élections d'administrateurs représentants les locataires, notre nouveau statut de signaleur de confiance et nos formations militantes.

Ce sera le lancement de notre AG statutaire qui aura lieu en octobre 2026 à Balaruc-les-bains dans l'Hérault. Quel avenir pour notre association Indecosa-CGT ?

Une nouvelle feuille de route qui intégrera les questions environnementales dans les enjeux de consommation.

Une nouvelle direction qui mènera cette feuille de route pour les trois prochaines années

Une assemblée générale Indecosa-CGT est un lieu d'où on ne part jamais comme on est venus. Riches des rencontres et débats. Ça vaut toujours le déplacement.

Christian Khalifa

SOMMAIRE

ACTUALITÉ **P.2**
Un accès à la culture trop souvent négligé

ÉDITORIAL **P.3**
Un temps de démocratie indispensable

NATIONAL **P.4-6**
Indecosa-CGT au Forum Social de la fête de l'Humanité ! Une expérience enrichissante...

Brèves : le rendez-vous des associations paloises • À Strasbourg, la rentrée des luttes paye • À Roanne, verbalisations et numérique ne font pas bon ménage

La culture doit se tourner vers des pratiques plus sobres et soutenables

PORTRAIT **P.7**
Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs

DOSSIER **P.8-13**
Derrière l'écran de nos smartphones

JURIDIQUE **P.14**
Sécurité renforcée pour les virements SEPA depuis octobre 2025 • Vente de véhicules diesel truqués : vers l'annulation possible du contrat • Vers un renforcement du cadre juridique du crédit à la consommation

PODCAST **P.15**
Numérique : des consommateurs consommés ?

AGENDA

Novembre

5	Conseil d'administration national (93 Montreuil)
6	Colloque national sur l'eau (93 Montreuil)
17 au 21	Formation équipes dirigeantes (91 Courcelle)
17 au 21	Formation présentation Indecosa-CGT (66 Perpignan)
18	Projection du film « À la vie, à la terre : Cameroun la terre des femmes » dans le cadre du Festival Alimenterre (91 Courcelle)
24 au 28	Formation présentation Indecosa-CGT (30 Nîmes)
25	Bureau national (93 Montreuil)
28	Journée découverte Indecosa-CGT (67 Strasbourg)

Décembre

8 au 10	Formation politique de santé pour les mandaté.e.s (91 Courcelle)
10 au 12	Assemblée générale nationale (91 Courcelle)
15 au 19	Formation présentation INDECOSA-CGT (37 Tours)
16	Bureau national (93 Montreuil)

Information Indecosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX
Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr . Site : www.indecosa.fr
Directeur de la publication, Rédacteur en chef : François Bilem • Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte • Relecture, correction : groupe relecture Indecosa• Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 6 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 35 euros • N° de commission paritaire : 0425 G 86486. Imprimé sur papier recyclé.

Indecosa-CGT au Forum Social de la fête de l'Humanité !

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE...

Depuis plusieurs années, notre association Indecosa-CGT n'était plus présente lors de la Fête de l'Humanité, au sein du Forum Social de la CGT. Cette année, nous avons renoué avec cette belle initiative en tenant un stand lors de cette grande fête populaire.

D.R.

Le retour d'Indecosa-CGT sur la fête de l'Huma nous a offert une visibilité impressionnante au regard du raz de marée qui a déferlé du 12 au 14 septembre sur la base 217 du Plessis-Paté, en région parisienne (610 000 entrées cette année).

Un record d'affluence signe, certes, d'un besoin des participants à se retrouver pour faire la fête mais aussi, et surtout, témoin des attentes fortes des citoyens face à la dégradation continuelle de leurs conditions de vie orchestrée par des gouvernements successifs qui ne répondent en rien à leurs revendications.

Nous remercions la CGT (et tout particulièrement la confédération) pour la mise à disposition d'un stand très visible dans l'espace de son forum social, sur le lieu même des débats organisés sur ces trois jours par le journal *l'Humanité* et marqués par une forte participation de la jeunesse.

Nous remercions également tous nos membres qui ont participé aux échanges, aux rencontres et ont œuvré à mieux faire connaître notre association à la centaine de personnes intéressées par notre activité, mais ont aussi participé aux moments conviviaux qui ont rythmé ces trois journées.

Logement, alimentation, santé, transport, énergie, culture, écologie, services publics, autant de sujets sur lesquels nombre de personnes, syndiquées et non syndiquées, sont venues échanger avec nos membres pour entendre nos propositions et en débattre.

Ce fut l'occasion d'expliquer le rôle et les missions de notre association, parfois à des adhérents de la CGT en totale méconnaissance d'Indecosa-CGT, de sa création et de son utilité.

LE RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS PALOISES

D.R.

Le forum des associations de la ville de Pau (64), ce n'est pas une mince affaire ! Pour cette 7e édition, la ville avait l'ambition d'en faire un événement phare de la rentrée. De 10h à 18h, le Parc des Expositions s'est transformé en un véritable espace de rencontres et de découvertes pour tous.

Cette journée conviviale a été rythmée par des démonstrations et des animations variées, permettant aux visiteurs de s'initier à de nouvelles pratiques ou de redécouvrir certaines disciplines. Mais le forum se veut une vitrine pour la diversité des associations paloises, offrant une opportunité unique de mettre en lumière leurs engagements dans divers domaines, dont celui de la protection des consommateurs. Les membres de l'Indecosa-CGT 64 n'ont pas manqué ce rendez-vous !

Au-delà de la simple découverte, cet événement est aussi une occasion de créer des vocations. Les échanges avec les associations peuvent éveiller de nouvelles passions ou susciter l'envie de s'impliquer activement dans la vie associative. Que ce soit pour pratiquer une activité ou pour s'engager en tant que bénévole, ces participations sont essentielles pour mieux faire connaître notre activité et notre engagement au quotidien. ■

INDECOSA-CGT 64

Nous avons rencontré des membres d'Indecosa-CGT issus des départements de la Région parisienne, de la Bretagne et du Sud-Ouest notamment, des responsables de structures CGT, et même des ressortissants de la Martinique où une association est en cours de constitution.

Faire connaître notre singularité

La distribution de notre flyer et de notre revue *IN Magazine* aux participants était le moyen d'engager les échanges pour confronter notre expérience en matière de défense des usagers et consommateurs. C'était l'occasion aussi de rappeler les trois initiatives que nous prévoyons de porter prochainement, à savoir ; le « colloque sur l'eau » le 6 novembre 2025 à Montreuil, l'Assemblée générale d'Indecosa-CGT du 10 au 12 décembre 2025 à Courcelle (91) et le lancement de la campagne des élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des bailleurs sociaux le 21 janvier 2026 à Montreuil.

La question du pouvoir d'achat, très souvent soulevée par les personnes qui nous ont rencontrées, revenait dans les discussions car elle correspond à un enjeu de société majeur, tout comme la répartition des richesses, source de tant d'inégalités en France, ce qui empêche de vivre et consommer sainement.

Notre présence au forum social contribue à ancrer la place, le rôle et la singularité d'Indecosa-CGT au sein de notre organisation syndicale et participe à rendre audible notre travail de défense des usagers et consommateurs auprès du grand public.

Une expérience à renouveler de l'avis de toutes et tous. Alors, à l'année prochaine de vous y retrouver !■

Thierry Ménard

À ROANNE, VERBALISATIONS ET NUMÉRIQUE NE FONT PAS BON MÉNAGE

Un témoignage remonte de l'Indecosa-CGT 42, qui mériterait que les pouvoirs publics s'y penchent.

Depuis plusieurs mois, l'association de Roanne est interpellée par des personnes qui, soit pour une erreur de saisie concernant la validation et le paiement de leur stationnement sont verbalisées par un agent de l'ASVP ou soit pour le paiement par QR code de cette « infraction ».

Ainsi, en renseignant l'immatriculation de leur véhicule (pour ceux immatriculés depuis le 15 avril 2009, 7 caractères alphanumériques), certains saisissent, par méconnaissance ou étourderie, le premier chiffre de leur département en plus de leur immatriculation ce qui reste possible (8 caractères maximum, car adapté pour les véhicules immatriculés avant 2009). C'est cette erreur que certains agents sanctionnent, et non le fait qu'ils n'aient pas payé ou que le temps imparti était dépassé.

Très souvent, bien qu'ils expliquent leur bonne foi, indiquant qu'ils ne savaient pas que le chiffre du département ne devait pas être saisi, les agents n'ont aucune empathie à leur égard et ne veulent rien entendre alors qu'il ne s'agit que d'un caractère supplémentaire et que le véhicule est parfaitement identifiable !

De plus, le ticket donné ne contient aucun renseignement sur le mode opératoire pour le règlement de l'amende. Uniquement un QR code et surtout un délai de 3 jours pour faire le nécessaire. Délai difficile à respecter si le QR code ne fonctionne pas, ou que tout simplement, un empêchement (comme un simple week-end prévu en famille ou entre amis) se trouve dans ce délai des 3 jours. Ce fonctionnement n'est pas évident pour toutes les personnes qui ne sont pas forcément à l'aise avec les nouvelles technologies ou qui ne possèdent pas Internet sur leur portable. Dans ce dernier cas, il faut se rendre se rendre dans les locaux de la police municipale la plus proche.

Verbaliser une personne qui ne respecte pas la loi, on peut le comprendre, mais pas lorsqu'il s'agit de méconnaissance ou par manque d'information des services publics (peut être préciser que le chiffre du département ne doit pas être indiqué ou bloquer la saisie des nouvelles plaques d'immatriculation à 7 caractères et non 8 pour les anciennes).

À l'heure où les démarches administratives devraient être plus simples, c'est tout le contraire avec la dématérialisation qui n'est pas forcément à la portée de tous et encore moins de celle des seniors.....qui n'ont pas tous forcément des aidants auprès d'eux. ■

INDECOSA-CGT 42

À STRASBOURG, LA RENTRÉE DES LUTTES PAYE

À Strasbourg, Indecosa-CGT 67 a tenu un stand à la Rentrée des Luttes organisée par le média numérique *Rue 89* en partenariat avec la CGT Mines Énergie et avec la présence de l'UL CGT de Strasbourg.

Les membres de l'association ont pu aborder, avec les visiteurs, les questions de consommation autour de l'alimentation, du numérique, des mobilités, de l'énergie, de l'environnement, de l'eau et de la santé.

À noter que suite à son engagement dans l'affaire de l'incinérateur de Strasbourg (dit « dossier Sénerval »), Indecosa-CGT 67 s'est vue proposer une place au sein de la commission préfectorale de suivi du site du port du Rhin Sud, où se concentrent de nombreuses industries particulièrement polluantes. Décidément, il n'y a pas qu'à la rentrée que les luttes payent, mais la période fut propice pour l'association du Bas-Rhin ! ■

INDECOSA-CGT 67

D.R.

Culture

LA CULTURE DOIT SE TOURNER VERS DES PRATIQUES PLUS SOBRES ET SOUTENABLES

Il en va de la culture au sens large comme de tous les autres secteurs de nos sociétés. Confrontée à l'urgence climatique et à l'épuisement des ressources, la décarbonation de la sphère culturelle et sa bifurcation vers des pratiques plus sobres et soutenables ne sont plus des options, mais d'absolues nécessités si l'on souhaite maintenir et préserver la place de choix qu'elle occupe dans nos vies.

D.R.

Spectacle Le Roi lion, comédie musicale au gros budget.

Musique, cinéma, audiovisuel, édition, spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, pratiques artistiques amateurs, festivals, jeux vidéos, musées, bibliothèques... toutes ces activités ont des impacts sur l'environnement. Impacts liés principalement à la production et la diffusion des œuvres, à la création et l'entretien des infrastructures, aux déplacements des artistes, des œuvres et surtout du public.

Consommation culturelle ?

Les fêtes de fin d'année sont souvent considérées, pour la culture et pour de nombreux autres secteurs d'activités, comme une période économiquement vitale. Si l'on se limite à une analyse strictement pécuniaire, alors l'arrivée de Noël avec son avalanche de dépenses et de cadeaux ne peut être qu'une aubaine et une bouffée d'oxygène.

Mais cette vision consumériste, court-termiste, uniquement basée sur des préoccupations financières immédiates perd beaucoup de son sens si l'on prend un peu de recul et si l'on fait l'effort d'écouter le consensus scientifique. En effet, l'hyper-consommation frénétique, érigée en Graal ultime de nos sociétés modernes, est la principale cause de la dégradation accélérée des conditions d'habitabilité de la planète, notre maison commune. Dès lors, continuer à penser que la croissance de la consommation culturelle, à grand renfort de merchandising et de publicité, de tee-shirts ou de mugs Star Wars, de 8e réédition remasterisée du coffret collector de l'intégralité des Beatles avec des nouvelles pochettes, de méga festivals musicaux avec leur lot de multiples déplacements et d'artistes internationaux qui négocient des exclusivités géographiques, ou encore du blockbuster hollywoodien de fin d'année tourné aux 4 coins du monde, permettra à celle-ci de tirer son épingle du jeu, est une impasse. Le pari de la croissance économique, au sens du PIB, est une aberration physique et mathématique, scientifique et intellectuelle.

L'hyper-consommation frénétique, est la principale cause de la dégradation accélérée des conditions d'habitabilité de la planète.

Réduire l'impact environnemental

À l'instar de nombreux autres secteurs (alimentation, sport, construction, loisirs...), pour essayer de tendre vers une potentielle résilience aux chocs énergétiques et climatiques, la culture doit se tourner vers des pratiques plus sobres et soutenables. Gagnant ainsi en accessibilité populaire, en proximité et en richesse humaine et émancipatrice, ce qu'elle perdra en outrance, en grandiloquence, en gigantisme et, parfois, en surplomb distant ou en exclusion pécuniaire.

Sensibiliser et former les acteurs et les publics du secteur culturel, éco-concevoir les œuvres et les évènements, améliorer les performances énergétiques et environnementales des infrastructures, intégrer les enjeux de mobilité, réduire les échelles des événements et les inscrire dans un territoire et un patrimoine, stimuler la vie locale et inciter à la réappropriation populaire, aller vers la sobriété numérique, réutiliser et recycler des matériels... Les pistes explorées sont nombreuses et les initiatives doivent continuer à se multiplier.

Un rôle symbolique fondamental

La culture au sens large peut contribuer à garantir une société plus solidaire, durable et vivable. Ses interconnexions avec la totalité des autres secteurs économiques lui confèrent un rôle fondamental dans les changements de pratiques. En plus de son rôle de pourvoyeur de lien social et de préservation du patrimoine, la culture possède le potentiel incroyable de façonner nos imaginaires. En racontant de nouveaux récits et en diffusant des visions différentes du futur, elle doit devenir le moteur des transitions de nos sociétés et participer à l'indispensable prise de conscience collective autour des enjeux écologiques.

Et c'est peut-être là, dans ce rôle symbolique fondamental de réinvention du réel que se situe l'enjeu majeur du secteur culturel : sensibiliser les citoyens et montrer que de nouvelles formes de rencontres sont possibles entre les œuvres, les artistes et leurs publics, afin de perpétuer notre capacité à nous émouvoir ensemble... mais de manière soutenable.■

Gérald Damidaux

Interview Mermans Babounga Ngondo, Secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs

“Il est essentiel que s'expriment solidarité et fraternité internationales dans un monde qui se referme sur lui même”

Secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), Mermans Babounga Ngondo a accompagné pendant 11 ans l'Observatoire congolais des médias (OCM) grace à une structure suédoise qui a développé un programme de prévention et de gestion des conflits suite au conflit armé que le pays a connu entre 1997 et 2003. Cette époque faste en moyens leur a permis d'apprendre l'engagement et la gestion des associations.

Peux-tu nous dire quelques mots sur l'O2CD, comment il s'est formé, où il siège, ce qu'il fait ?
Malgré les ressources mobilisées après guerre, le secteur de la consommation n'a pas connu un appui conséquent faute de projets viables, alors qu'il y avait des associations en activité.
Nous avons alors décidé, avec des amis, de mettre en place une association de défense et de promotion des droits des consommateurs en 2013. Nous avons été encouragés et appuyés techniquement par la Fondation Niosi.
À la création de l'association, nous n'avions pas de ressources pour lancer les activités. Nous avons alors décidé de travailler sur la défense et la promotion des droits des consommateurs sur les services et produits de grande consommation comme la téléphonie mobile et les denrées alimentaires.
Nous avons commencé la sensibilisation des citoyens aux droits des consommateurs dans les instituts supérieurs privés et les églises, sur la salubrité des aliments et la transparence des tarifs et des offres promotionnelles des sociétés de téléphonie mobile. Progressivement, les médias ont commencé à s'intéresser à nos activités. Les chaines internationales se sont intéressées à nos approches : RFI, France 24 et Africa 24, Africa News. L'O2CD est devenu une association de référence dans notre pays auprès des pouvoirs publics, de certaines entreprises et des populations.
Nous siégeons dans peu d'instances. En revanche, par nos actions de terrain, nous avons contribué à mettre en place le Réseau des associations des consommateurs (RAC) que nous hébergeons à notre siège. Nous avons obtenu de multiples avancées grâce à l'appui du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).
Actuellement nous sommes engagés sur un projet de plaidoyer de la signature de la charte du patient et de la mise en place des comités des usagers dans les hôpitaux.
Notre travail se consolide sur le terrain grâce à l'appui de l'Ambassade de France qui nous a aussi financé trois projets dont deux sur les droits des patients.

Comment l'Observatoire a-t-il eu l'idée de travailler avec Indecosa-CGT et dans quel cadre ?
Par le CFSI qui recommandait des alliances avec des ONG françaises. L'organisation connaissait INDECOSA-CGT et nous a transmis son contact.
Nous avons identifié deux axes de collaboration : l'élaboration d'une charte du patient et la transparence des services bancaires et financiers.
Nous sommes parvenus, grâce à l'appui de l'Ambassade de France, à faire venir deux membres d'Indecosa-CGT à Brazzaville à l'occasion du forum sur les droits des patients et la redevabilité des formations sanitaires. Ce forum fut une grande réussite.
Dès l'année suivante, Indecosa-CGT a mis en place un projet, toujours financé par l'ambassade, pour faire venir deux de nos membres en France. En plus de multiples rencontres, nous avons ainsi pu échanger sur nos systèmes de formations des bénévoles, et nos besoins respectifs.

Que peut-on espérer de notre partenariat ? Quels projets avons-nous pour l'avenir ? Pour quels enjeux ?
Fin 2024, à l'occasion d'un voyage en France, nous avons pu relancer nos liens avec l'Indecosa-CGT.
Un autre séjour au centre de formations de la CGT a été retenu pour 2026, approfondissant nos méthodes de formation, et un projet plus ambitieux encore se profile sur 2027, en République du Congo.
Nous avons bien conscience qu'un tel partenariat est parfois difficile à tenir et fragile, ne serait-ce que financièrement. Mais il est essentiel que s'expriment solidarité et fraternité internationales dans un monde qui se referme de plus en plus sur lui-même.
La consommation est par nature internationale. Nos alliances se doivent de l'être aussi.■

Propos recueillis par F.B.

DERRIÈRE L'ÉCRAN DI

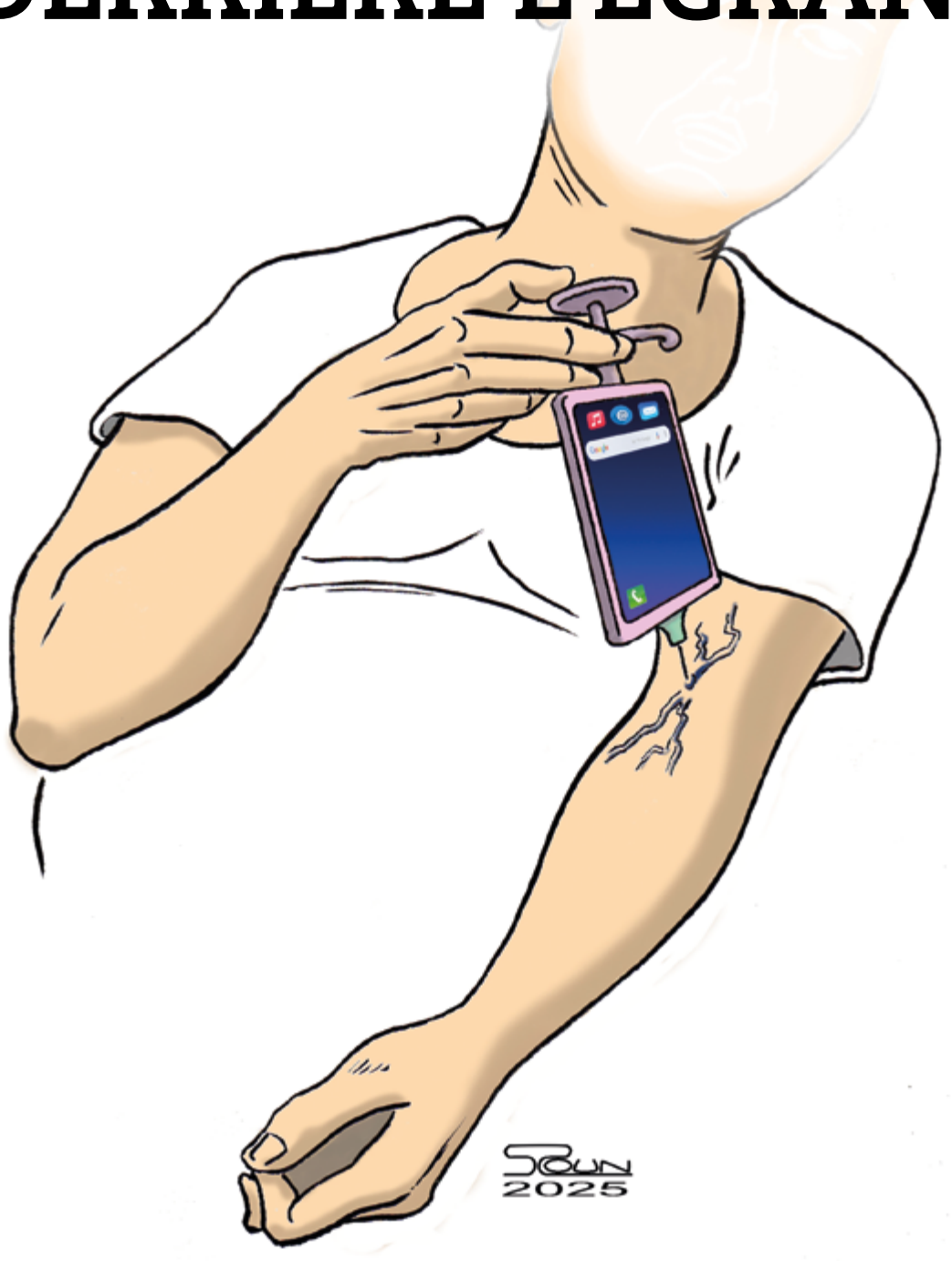

Derrière l'écran tactile et familier de nos smartphones, une guerre économique et politique fait rage. Les ressources terrestres sont pillées. Nos vies connectées sont placées sous surveillance au profit exclusif des géants du secteur. Le smartphone n'est plus seulement l'outil de progrès attendu, il est devenu l'emblème d'un système qui épuise la Terre, assèche nos économies et prétend canaliser nos consciences. Saurons-nous y résister ?

E NOS SMARTPHONES

Il y a peu encore, un téléphone mobile, ça servait à téléphoner. Ces temps sont oubliés. Votre compagnon de poche, de main, de canapé, de randonnée ou d'oreiller est devenu smart (intelligent). Il sait presque tout faire infiniment mieux que vous. Il est votre miroir, votre lampe de poche, votre encyclopédie, votre journal intime, votre porte-monnaie, votre caméra, votre GPS, votre météo, votre calculatrice, votre dictionnaire, votre jeu d'échecs, votre liste de course, votre boîte à messages, votre musée de poche, votre boussole, votre podomètre, votre ticket de cinéma, de train ou d'avion, votre traducteur de jurons… et bien plus encore. Tout juste reste-t-il incapable d'offrir la douce étreinte du matin ou de se taire quand on le lui demande. Le cellulaire vous a pris la main quand il a pris sur vous la main.

Tout commence en 1992 lorsque IBM présente son petit « Simon » au Comdex de Las Vegas. Ce téléphone d'un genre nouveau, qui sera commercialisé en 1994, est enrichi d'un assistant personnel et d'un bel écran tactile, intégrant pour la première fois d'autres usages que ceux d'un téléphone traditionnel. Suivront les 15 années suivantes une succession d'autres modèles d'autres marques dans une course effrénée à la performance technologique, accouchant du geek, ce nouveau type d'humain qui remplacerait bien ses neurones par des puces. En 1996, le Nokia ouvre sur Internet, le Samsung de 1999 ajoute un lecteur MP3 tandis que celui de 2002 propose Windows et l'appareil photo. Avec son iPhone, Apple révolutionne l'interface en 2007.

« 91 % DES FRANÇAIS DE PLUS DE 12 ANS POSSÈDENT UN SMARTPHONE »

L'irrésistible ascension

Depuis, l'évolution de l'objet technique est fulgurante. La création des boutiques Apple et Android en 2008 crée un écosystème logiciel complet, le joujou devient plateforme. La Pomme intègre Siri en 2011 pour donner de la voix à l'appareil et tenter de l'humaniser. En 2014, Apple Pay, puis la montre connectée de Samsung en 2016, démontrent leur capacité à vous faire les poches pour en sortir la monnaie, avant de remiser aux oubliettes de l'Histoire portefeuilles, porte-monnaie et autres carnets de chèque. Idem pour les photos et les petits cinémas de famille qui propulsent au grenier dès 2016 les plus sophistiqués des reflex. Depuis, l'arrivée de la 5G, l'explosion des réseaux, la reconnaissance vocale, la généralisation de la domotique, l'implantation puis la standardisation de l'IA ont signé l'une après l'autre l'arrêt de mort du bon vieux mobile, ou cellulaire, pour célébrer la naissance du smartphone. Très peu de Français ont réchappé de ce progrès : 91 % des plus de 12 ans ont leur joujou (1).

Incontestablement, nous sommes maintenus sous emprise. Sous l'emprise d'un progrès certes débordant de promesses en matière de culture, de santé, de créativité, d'échanges et de simplification de nos vies quotidiennes, mais sous emprise quand même. Sous emprise d'un écosystème de plus en plus invasif, globalisant, obstruant sans limite et de manière toujours plus agressive les moindres espaces de nos intimités. L'outil est prodigieux, mais à quel prix ? Et surtout, qui en profite vraiment ?

Derrière l'écran familier se cache une machinerie économique intraitable pour nourrir la dépendance, capter l'attention, tout en détruisant les ressources minières, à l'aide d'un marketing entièrement tourné vers le remplacement forcé. D'outil durable, l'objet technique s'est transformé en extension jetable, renouvelable tous les deux ans, champion toutes catégories de l'obsolescence programmée. « On surajoute des →

LES ALGORITHMES S'EN VONT EN GUERRE

Envahissant les smartphones, l'IA n'est pas avare de promesses : traduction instantanée, assistant de rédaction, retouche photo automatisée, recommandations personnalisées. Tout y passe. Nous gagnerons encore du temps sur le temps. Mais la médaille a son revers. Plus l'usager délègue ses choix et ses gestes quotidiens à des algorithmes, plus il devient captif de systèmes fermés. L'IA n'est pas si bête, elle apprend de nos usages, façonne nos préférences, filtre nos communications. Chacun de nos clics nous enferme dans ses prédictions, au point d'invisibiliser ce qui ne correspond pas à son modèle.

C'est une autre guerre qui se mène sur le terrain invisible des algorithmes. Chaque acteur veut imposer son modèle comme porte d'entrée unique vers nos usages quotidiens. Apple mise sur une IA intégrée à l'iPhone, présentée comme plus respectueuse de la vie privée mais qui enferme l'usager dans un écosystème fermé. Google pousse ses propres modèles (Gemini) pour irriguer Android, Gmail, YouTube, en s'appuyant sur des bases de données colossales. Samsung joue l'alliance avec Google ou Microsoft pour ses Galaxy. Huawei, comme d'autres fabricants chinois, développe ses propres modèles pour relever le défi géopolitique de la souveraineté numérique. Chacun veut façonner l'expérience de l'utilisateur pour capter le maximum de données et le dissuader de migrer vers la concurrence. Plus encore que commerciale, cette guerre des algorithmes est menée pour contrôler nos usages, nos flux d'information et, in fine, notre attention.

fonctions cosmétiques », résume Jean-Christophe Becquet, expert en logiciels libres et président de l'April (2), « *on bride la réparation, on suspend les mises à jour logicielles pour inciter à acheter à nouveau, c'est une logique de profit maximal* ».

« EN 2024, PLUS DE 1,4 MILLIARD DE SMARTPHONES ONT ÉTÉ VENDUS DANS LE MONDE »

La dictature du « like »

Les chiffres du business donnent le tournis. En 2024, plus de 1,4 milliard de smartphones ont été vendus dans le monde. Sur certains modèles, la marge brute peut dépasser 40 %. Le marché total mondial est estimé à plus de 500 milliards d'euros. En France, près de 80 % de ces appareils ont été achetés neufs... sous le joug d'un marketing sans faille. « *La nouveauté n'est plus seulement technique, elle joue sur l'émotion, on vend du prestige, un mode de vie idéalisé, une certaine image de soi* », confie discrètement une e-marketeuse repentie. « *Et cela fonctionne d'autant mieux que tout a été pensé pour créer de la frustration.* » Les mécaniques de l'addiction, qui reposent sur le marketing et notamment le design, sont spécialement élaborées. Conçues dans leurs moindres détails par une palanquée de développeurs, de décideurs et de commerciaux. Parmi les techniques rodées, citons sur les réseaux sociaux la dictature des likes, commentaires et autres compteurs de vue. Ce sont autant de micro récompenses, autrement appelées « boucle de validation sociale ». Forgeant l'addiction, elles incitent à revenir toujours sur le réseau pour ne plus le lâcher. Ex-président de Facebook, Sean Parker en dévoile lui-même le secret : « *Nous avons construit une boucle de validation sociale qui exploite une vulnérabilité de la psychologie humaine.* » Une variante consiste à créer de l'habitude, le mécanisme dit « machine à sous ». On retourne sur l'écran de peur de rater quelque chose. Par quel moyen ? Alterner notifications anodines et intéressantes pour renforcer l'habitude. C'est le doigt qui travaille et glisse de haut en bas pour rafraîchir l'écran. Dans le même esprit, le défilement sans fin (infinite scroll) supprime le frein naturel que sont les fins de pages. Son inventeur, Aza Raskin, avait lui-même admis que « *ce n'est pas forcément le mieux pour l'utilisateur et pour l'humanité* ». Depuis, il a résilié son Instagram...

L'incontrôlable peur de manquer

Autre astuce cachée du smartphone pour garder la main et maintenir l'attention de son utilisateur, l'autoplay et les recommandations. Vous avez regardé une série ou une émission YouTube ? Qu'importe que vous l'ayez ou non aimée. La suite s'enchaîne automatiquement. Ou des recommandations s'affichent. Le contrôle par l'utilisateur se

UN ENJEU DE DOMINATION MONDIALE

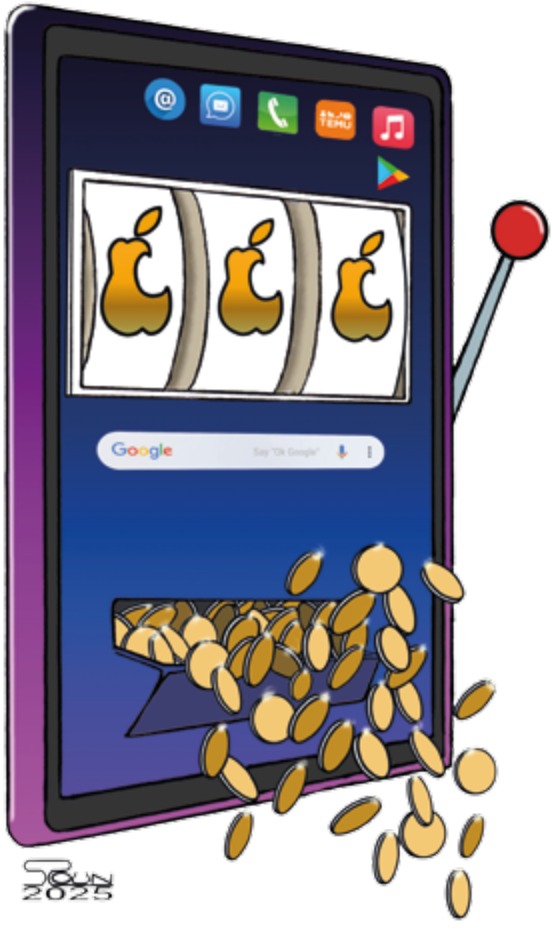

Autour du smartphone, une troisième guerre mondiale est déclarée. Au croisement d'enjeux de domination économiques et technologiques, des défis de l'intelligence artificielle, du contrôle des satellites et de la maîtrise de l'exploitation des terres rares, apparaît un enjeu stratégique et géopolitique de domination mondiale sur le marché des smartphones. Déjà, la chaîne de valeur du smartphone, ce chouchou de la mondialisation, est entièrement éclatée entre la conception (États-Unis et Chine), la fabrication (Chine, Vietnam et Inde), les logiciels (États-Unis et Europe) et les composants (Taïwan, Japon et Corée du Sud). Peu d'acteurs dominent ce marché, Apple aux États-Unis, Samsung en Corée du Sud, Xiaomi, Huawei et Oppo en Chine. En coulisse, une autre bataille fait rage pour imposer ses brevets 5G, 6G ou Wi-Fi auprès des organismes de normalisation.

Les terres rares servant à fabriquer les composants sont également un levier stratégique majeur. Pékin, qui contrôle 60 à 70 % de leur production mondiale (plus de 85 % du raffinage), règne en maître sur la ressource et n'hésite pas à en faire une arme géopolitique redoutable pour protéger son industrie de transformation. Dans le domaine des satellites et de la connectivité, la guerre de l'espace oppose principalement les États-Unis, la Chine et l'Europe. Posséder les satellites, c'est contrôler la communication, la géolocalisation, l'observation de la Terre. Plusieurs systèmes sont en concurrence : le GPS américain, le Beidou chinois et le Galileo européen. On ne s'étonnera pas de voir la Chine pousser pour intégrer sa technologie dans ses smartphones.

Mais tout se complique encore pour qu'une domination mondiale puisse s'exercer. Chaque maillon de la chaîne du smartphone a besoin des autres. Lorsque les Américains sanctionnent Huawei en interdisant l'accès à Android ou à certains semi-conducteurs de pointe, la Chine fait monter en puissance ses propres semi-conducteurs, lance HarmonyOS (pour connecter plusieurs appareils entre eux) et intègre ses systèmes Beidou dans ses appareils. En Europe, c'est plus calme. Malgré Galileo et le plan puce de 2023, on observe surtout le choc des titans, coincés dans une dépendance à l'un ou l'autre camp.

dilue dans l'algorithme. Parfois, le streak prend le relais. Une alerte s'affiche pour ne pas interrompre une série d'échanges qui pourrait disparaître dans le néant du nuage, ce que fait Snapchat quand il affiche au bon moment sa petite flamme, ne s'interdisant pas de réclamer une contribution pour retrouver le streak perdu. On appelle cela entre spécialistes le FOMO (Fear of missing out), la peur de manquer un événement, une expérience, une actualité, une opportunité... Cette envie compulsive de rester connecté à tout prix entraîne de graves répercussions sur la santé mentale et les relations sociales par des effets délétères sur le sommeil, sur l'estime de soi, sur la reconnaissance sociale, notamment chez les plus jeunes. Près d'un million d'adolescents français seraient touchés par les conséquences sanitaires de cette incontrôlable peur de manquer.

On dispose désormais d'un large panel d'études provenant de solides instituts pour établir les effets nocifs sur la santé d'une utilisation excessive de l'objet, et cela dans quatre principaux domaines : la santé mentale et cognitive, le sommeil, la santé physique, la santé sociale ou relationnelle. Anxiété, dépression, stress, trouble de l'attention, baisse des performances cognitives, addiction comportementale, la liste est longue des impacts recensés sur la santé mentale. Le sommeil en prend aussi un coup. Il est fragmenté, moins réparateur, entraînant fatigue chronique et baisse de vigilance, inducteur de handicaps professionnels ou scolaires. Physiquement, les impacts ne manquent pas chez les utilisateurs consommant plus de 3 ou 4 heures par jour, depuis les troubles musculaires dus aux postures prolongées jusqu'à la fatigue oculaire ou à l'accroissement des myopies. Sans oublier les accidents routiers dus à l'inattention du conducteur lecteur de SMS ou à la dangereuse surdité du marcheur muni de ses oreillettes.

D'autres impacts sur la santé sont établis, à commencer par les fameuses ondes électromagnétiques, peut-être cancérogènes et dont les normes d'exposition ont été revues. Des allergies ou irritations cutanées sont parfois relevées sur des personnes très sensibles aux métaux. Surtout, de manière indirecte dans la mesure où ce n'est pas l'utilisateur final qui est exposé, ceux qui travaillent à la fabrication des smartphones s'exposent plus systématiquement à des pathologies plus graves. Ils subissent en direct les effets toxiques de métaux lourds comme le plomb, le cadmium ou l'arsenic.

Jeu de massacre

En bonne place dans le désastreux bilan du smartphone : l'environnement. C'est peu dire que l'outil est ouvertement anti écologique. Un seul appareil contient près de 60 matériaux différents, dont 30 métaux. Coltan, lithium, cobalt sont extraits en Chine, en Bolivie, au Congo. Amnesty International a largement documenté depuis 2016 l'exploitation d'enfants dans les mines de cobalt de la RDC. La fabrication du smartphone est délocalisée dans des usines sous-traitantes, le plus souvent en Asie, où les cadences sont infernales, au grand mépris des droits sociaux et humains. Quant au recyclage, c'est une blague. Selon l'Ademe, moins de 20 % des matériaux rares sont effectivement récupérés. L'usage a aussi son coût caché. Vidéos en streaming, stockage cloud, IA... Le numérique mondial représente 4 % des émissions de gaz à effet de serre, plus que l'aviation. Le smartphone y contribue à hauteur de 10 %, un bilan

« LE MARCHÉ TOTAL MONDIAL DU SMARTPHONE EST ESTIMÉ À PLUS DE 500 MILLIARDS D'EUROS »

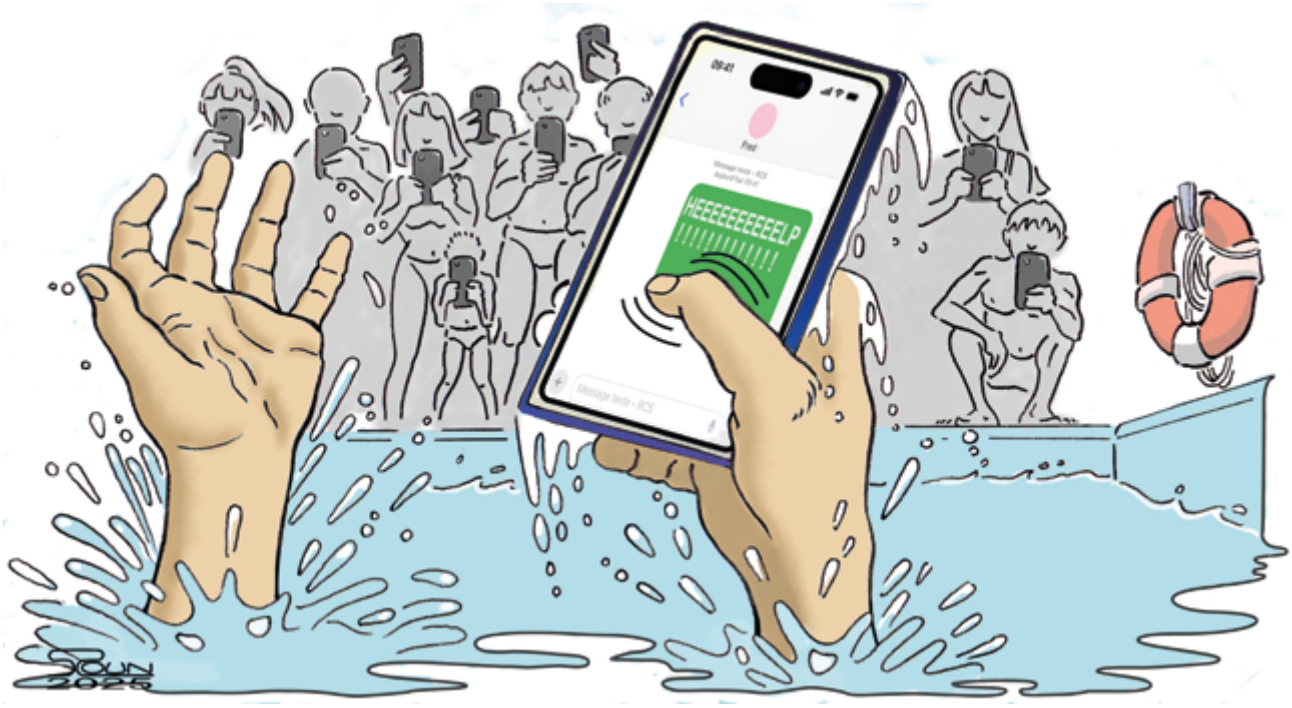

équivalent à celui de tous les vols domestiques mondiaux.
Est-on pour autant mieux connecté les uns aux autres ? On peut certes bavarder d'un bout à l'autre de la planète. Mais à table, en famille, sans y prendre garde, lorsque l'écran trône sur la serviette, les yeux se croisent moins, l'attention est morcelée. « *On vit une présence en pointillé* », déplore le psychiatre Christophe André, « *le téléphone est devenu un troisième interlocuteur, une intrusion constante dans la relation* ». Cruel paradoxe : jamais autant de messages n'ont été échangés tandis que s'efface l'expérience du silence et des regards partagés. Même constat dans les lieux publics, transports, trottoirs et autres files d'attente. À chacun sa petite bulle numérique dans une sorte de « zombification urbaine ». Le contact humain se réduit, les regards se perdent, la relation sociale s'érode.

La résistance s'organise

Peut-on résister à l'emprise du smartphone ? À côté du recyclage, jamais inutile mais dont les effets restent limités, de récents modèles proposés sur le marché offrent des alternatives pour se protéger de la dictature du smartphone et limiter plus ou moins ses impacts sur l'environnement. Leur vocation écologique est ouvertement revendiquée. Fairphone produit depuis 2013 des téléphones plus durables, réparables par modules, donc plus facilement, espaçant les mises à jour et fabriqués dans des conditions plus éthiques, utilisant par exemple du lithium provenant de mines contrôlées. D'autres modèles « low-tech » comme le Light Phone poussent le minimalisme à l'extrême, presque sans applis, dans une version de base, proposée à 320 euros. C'est le retour du bon vieux téléphone et sans doute le moyen le plus radical pour combattre l'addiction.
On peut aussi restreindre soi-même ses usages en s'engageant dans une sorte de « désobéissance technologique ». C'est la « slow tech ». On désactive les notifications, on opte pour des applis libres et légères. On se réserve des plages de temps sans écran. Des collectifs se sont même créés, comme l'association « Lève les yeux » qui lutte contre la dépendance aux écrans et milite pour une attention retrouvée. On voit aussi certaines écoles expérimenter le retour à l'agenda papier. « *Ne pas suivre les injonctions à l'équipement permanent, c'est déjà une forme de résistance* », estimait il y a peu le chercheur Nicolas Nova. Modifier nos usages est sans doute l'une des façons de ne pas rester des consommateurs captifs. ■

1. Baromètre du numérique 2025 (enquête Credoc-Arcep juillet 2024)
2. April, association de promotion et défense du logiciel libre.

« AU DIABLE LE RECYCLAGE : PRÈS DE 80 % DES APPAREILS SONT ACHETÉS NEUFS »

UN CELLULAIRE AU SERVICE DES CITOYENS, PAS DES MARCHÉS

Pour Indecosa-CGT, le progrès ne mesure pas sur l'échelle des courbes de profit mais dans sa capacité à répondre aux besoins sociaux et matériels des citoyens. L'association refuse la loi implacable du marché qui, sous couvert d'innovation, engendre pauvreté et fractures sociales au seul bénéfice d'une élite autoproclamée. À rebours des lobbys économiques, l'association préconise d'autres valeurs : le bien-être des personnes et de la planète, la préservation des ressources naturelles, le développement des énergies renouvelables, la promotion des modes de production durables. Pour Indecosa-CGT, l'enjeu n'est pas seulement écologique. L'ère du « tout numérique » menace aussi le lien social. Ce qui conduit l'association à défendre la primauté du contact humain sur l'écran, la chaleur d'un accueil physique face à la froideur d'une interface dématérialisée.

QUIZ : MON TÉLÉPHONE ET MOI

Pour chaque question, noter le nombre de réponses A, B ou C. Résultats en bas de page.

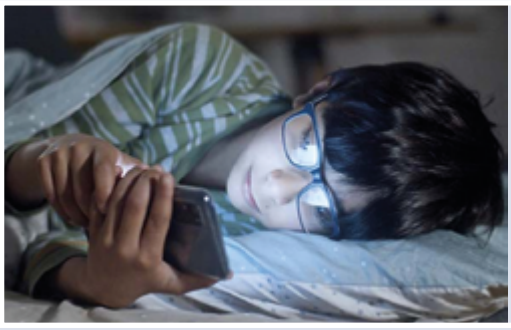

1. PREMIER RÉFLEXE, AU RÉVEIL...

A. J'éteins l'alarme... puis je regarde mes notifications.
B. Je prends le temps d'émerger avant de pianoter.
C. Rien ne presse, d'abord un bon café.

2. MON TÉLÉPHONE M'ACCOMPAGNE...

A. Partout. Même (et surtout) aux toilettes.
B. Souvent, mais je passe en mode concentration je suis occupé.
C. Le moins possible, je limite son usage au strict nécessaire.

3. EN PLEINE DISCUSSION AVEC UN PROCHE, LE TÉLÉPHONE SONNE...

A. Je jette un œil immédiatement.
B. J'hésite, mais je finis ma phrase.
C. J'active le mode silencieux pour le faire taire.

4. JE SURVEILLE L'ÉCRAN...

A. Toutes les 5 ou 10 minutes (on sait jamais).
B. Si j'ai un moment de libre.
C. Seulement en cas de besoin.

5. J'AI OUBLIÉ MON TÉLÉPHONE CHEZ MOI...

A. Panique ! Je suis sorti.e tout.e nu.e, je fais demi-tour.
B.C'est énervant mais je vais m'en passer.
C.J'avais pas remarqué, ou plutôt si, c'est

6. JE PIANOTE AVANT DE M'ENDORMIR ?

A.Pas mieux pour trouver le sommeil.
B. Parfois, mais je ne devrais pas.
C. Jamais, le téléphone est éteint depuis deux heures.

7. MON SMARTPHONE MENTIONNE UN TEMPS D'ÉCRAN QUOTIDIEN MOYEN DE :

A. Plus de 4 heures.
B. Entre 1 h 30 et 4 heures.
C. Moins de 1 h 30.

8. LE PAYSAGE EST SUBLIME...

A. Je sors aussitôt mon téléphone, je mitraille pour fixer l'instant et le publier.
B. Je prends une photo vite fait mais je profite du moment.
C. Je reste dans le rêve, loin de l'écran.

RÉSULTATS

Majorité de A : Accro et fier de l'être.
Le cellulaire occupe une place centrale dans ma vie, je ne serais rien sans lui. Je me sens piégé. On verra bien demain comment reprendre le contrôle.
Majorité de B : Usage modéré mais la pente est risquée.
J'essaie de garder la main. Mais je me vois sur une pente douce. Les applis, les notifications et les automatismes tentent de me domestiquer. Des pauses vont s'imposer.
Majorité de C : Sobre, je ne serai l'esclave de personne.
J'ai gardé ou repris la main sur mon usage du numérique. Rien ne remplace le lien humain. La concentration et la sensation de liberté passent par des temps de déconnexion. Osez l'expérience !

SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR LES VIREMENTS SEPA DEPUIS OCTOBRE 2025

Depuis le 9 octobre 2025, une nouvelle obligation s'impose aux prestataires de services de paiement situés dans la zone euro : la vérification systématique de l'identité du bénéficiaire pour tout virement SEPA, qu'il soit classique ou instantané. Ce contrôle, appelé « Verification of Payee » (VoP), vise à limiter les erreurs de destinataires et les fraudes.

Pour les particuliers, le nom et le prénom doivent correspondre aux coordonnées bancaires. Pour les personnes morales, c'est la dénomination sociale ou le nom commercial qui est vérifié. Ce dispositif est gratuit et s'applique quel que soit le canal utilisé pour initier le virement (application, guichet, espace client...).

La mesure concerne uniquement les pays de la zone euro. Les États membres du SEPA hors zone euro, comme le Royaume-Uni ou la Suisse, devront se conformer à cette obligation d'ici juillet 2027.

L'espace SEPA, qui regroupe aujourd'hui plus de 30 pays, s'est récemment élargi avec l'adhésion de l'Albanie, du Monténégro, de la Moldavie et de la Macédoine du Nord. La Serbie rejoindra l'espace en mai 2026. Cette évolution réglementaire s'inscrit dans une volonté européenne d'harmoniser les pratiques de paiement et de renforcer la confiance dans les transferts bancaires transfrontaliers. ■

Karima Chikhaoui Mellas

VERS UN RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

L'ordonnance du 3 septembre 2025 transpose en droit français la directive européenne (UE) 2023/2225, avec une entrée en vigueur prévue au 20 novembre 2026. Cette réforme vise à prévenir le surendettement en encadrant les pratiques d'octroi de crédits, notamment les mini-crédits, les crédits gratuits, les LOA et les prêts jusqu'à 100 000 euros. Les cartes à débit différé restent exclues.

Parmi les mesures phares :

- Encadrement strict de la publicité : interdiction de vanter la facilité d'accès au crédit, obligation d'affichage d'un avertissement.
- Renforcement de la transparence précontractuelle, même pour les crédits de faible montant.
- Possibilité pour les prêteurs de consulter le fichier national des incidents de remboursement, y compris pour les petits prêts.
- Allongement du délai de rétractation en cas de manquement du prêteur à ses obligations d'information.
- Orientation gratuite vers des services d'accompagnement en cas de difficulté financière.

Encadrement numérique et IA dans le secteur bancaire

La digitalisation du secteur financier s'accompagne d'un durcissement réglementaire. La DSP3 succède à la DSP2 avec des exigences renforcées en matière de sécurité et d'authentification. L'AI Act impose aux établissements financiers une transparence algorithmique : toute décision automatisée affectant un emprunteur devra être justifiable.

La Banque de France et l'ACPR disposeront de pouvoirs accrus pour auditer les systèmes informatiques bancaires, avec des sanctions pouvant atteindre 6 % du chiffre d'affaires mondial en cas de manquement grave. ■ **K.C-M.**

VENTE DE VÉHICULES DIESEL TRUQUÉS : VERS L'ANNULATION POSSIBLE DU CONTRAT

Par un arrêt du 24 septembre 2025 (n° 23-23.869), la Cour de cassation consacre la possibilité d'annuler la vente d'un véhicule diesel équipé d'un logiciel d'invalidation des systèmes de contrôle des émissions polluantes. Elle considère que ce dispositif constitue une non-conformité grave au regard du règlement européen n° 715/2007 et de la Charte de l'environnement.

La justice française reconnaît désormais qu'un véhicule équipé d'un logiciel visant à fausser les tests anti-pollution constitue un manquement grave du vendeur. Ce défaut de conformité peut entraîner l'annulation de la vente, même plusieurs années après l'achat, à condition que l'acheteur agisse dans les cinq ans suivant la découverte du problème.

Dans une affaire récente, un acheteur ayant reçu un courrier du constructeur l'informant d'une mise à jour logicielle a demandé la résolution du contrat. La cour d'appel avait rejeté sa demande, estimant que le véhicule était homologué et utilisé sans difficulté. Mais la Cour de cassation a cassé cette décision, s'appuyant sur le droit européen et la Charte de l'environnement, jugeant que la présence d'un logiciel frauduleux constitue une violation sérieuse des obligations du vendeur.

D.R.

L'État mis en cause pour son inaction

Parallèlement, plusieurs associations ont engagé une procédure contre l'État français, accusé de ne pas avoir réagi face au scandale des moteurs truqués. Des millions de véhicules polluants circulent encore, causant des milliers de décès prématurés et des coûts sanitaires colossaux.

Malgré les preuves accumulées depuis 2016, aucune mesure contraignante n'a été prise pour sanctionner les constructeurs ou retirer les véhicules concernés. Les associations demandent au tribunal administratif de contraindre l'État à agir rapidement, sous peine de lourdes sanctions financières. ■ **K.C-M.**

INDECOSA-CGT DONNE DE LA VOIX

En partenariat avec Radio Mon Païs (Radio libre toulousaine portée par la CGT), retrouvez nos podcasts bimensuels réalisés par Laure Haumont sur https://www.radiomonpais.fr/archive-shows/470/in'radio ou en ligne sur le site indecosa.fr

ÉMISSION 6 : NUMÉRIQUE : DES CONSOMMATEURS CONSOMMÉS ? (REDIFFUSION)

Le numérique est présent à toutes les étapes de nos vies, et la consommation n'y échappe pas, au contraire même.
Que l'on parle de la consommation par le numérique ou de la consommation d'objets numériques, que l'on considère ses impacts énergétiques ou sa boulimie de données personnelles, le numérique nous interroge essentiellement sur ce qui fait société, sur la façon dont nous souhaitons organiser les rapports humains.
Car le numérique n'est finalement qu'un outil. Un outil fabuleux, omniprésent, d'une puissance et d'une portée inégalées dans l'histoire de l'Humanité. Mais comme tout outil, tout dépend de la finalité qu'on en attend.
Le numérique peut permettre à des communautés militantes d'interagir et de communiquer, il peut permettre d'informer, il peut permettre de résister. Mais il peut tout aussi bien servir à cibler le consommateur, pour toujours plus de consommation. Il peut servir à effacer les frontières entre espace privé, intime, et sphère marchande. Il peut même servir à répondre à des objectifs politiques qui y trouvent une autre façon d'y imposer leurs visions.
Alors, dans la consommation, au final, qui est le consommateur, qui est le produit ? C'est à cette question plus que malaisante que cherche à contribuer ce IN Radio, dans la lignée des prospections d'Indecosa-CGT... ■ **L.H.**

Rediffusion de l'émission de décembre 2024

BULLETIN D'ABONNEMENT

INDIVIDUEL

6 € le numéro
35 € pour 6 numéros - Livraison à domicile

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Entreprise ou organisme : .....

ENVOI EN NOMBRE

Nous contacter : indecosa@cgt.fr

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT
je règle par carte bancaire sur indecosa.fr

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05 • Nous contacter : indecosa@cgt.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :.....

Prénom :.....Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal :.....Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable :.....

Courriel :.....

Entreprise ou organisme

Adhésion seule ❒ 30 euros

Je m'abonne à In magazine pour six numéros ❒ 35 euros

Date et signature

Scannez et découvrez le site d'INDECOSA-CGT https://www.indecosa.fr

65 ans.
6 millions
de sociétaires.
Et toujours
0 actionnaire.

Nous sommes heureux de fêter notre 6 millionième sociétaire, un cap atteint à l'aube de nos 65 ans. Merci à tous d'avoir choisi la Macif, un modèle sans actionnaires qui agit toujours dans l'intérêt de ses sociétaires.

MACIF

La Macif, c'est vous.

MARQUE PRÉFÉRÉE des Français®

* Étude OpinionWay - 1005 répondants - Janvier 2024 - Catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.